

Les bacs d'Alternatives dans le jardin communautaire le Pointe-Verte.

Suite à un avis de la Direction de la santé publique le jardin communautaire de Pointe Saint-Charles, ouvert depuis 1984, a été complètement fermé à l'agriculture pour la saison estivale 2008. Pourtant ce jardin, se trouve sur d'anciens terrains résidentiels dont les bâtiments ont été laissés à l'abandon par le dernier propriétaire. On y trouvait même un petit restaurant. Les bâtiments ont été détruits et le site remblayées afin de créer le jardin. Rien de très industriel comme historique. Pourtant, en certains endroits les sols montrent à une profondeur supérieure à 30 centimètres des concentrations élevées en métaux, en hydrocarbures pétroliers et hydrocarbures aromatiques polycycliques.

Suite à la fermeture et l'assemblée organisée par l'arrondissement du Sud-Ouest, les jardiniers ont tentés de trouver des compromis surtout que les niveaux de contamination en métaux, en hydrocarbures pétroliers et hydrocarbures aromatiques polycyclique de la terre de culture sont tous inférieurs aux critères B - soit conforme à l'agriculture urbaine. De plus, des analyses de laitues effectuées en 2007 par un professeur de l'Université McGill démontrent une absence de métaux dans celles-ci. La laitue est un bon indicateur pour le risque de contamination des légumes.

Faute d'obtenir le soutien de l'arrondissement Sud-Ouest et de la ville de Montréal afin de trouver rapidement une solution pour la période avant la décontamination du site prévu en 2011, en collaboration avec Alternatives, les jardiniers ont planifié une occupation du jardin avec des bacs. Une formation, à laquelle a participé 7 familles bangalaises, a été donnée sur la culture en bacs. Des plants de tomates (15), de la laitue et de radis Daikon ont été cultivés sur le $\frac{3}{4}$ d'une parcelle. Cette première expérience démontre que les bacs peuvent être une alternative temporaire pour la culture maraichère urbaine sur des sols en attente de réhabilitation. Une parcelle peut accueillir plus d'une quinzaine de bacs.

Soulevons que le quartier de Pointe-Saint-Charles avec plus de 13 000 habitants n'avait que les 44 parcelles de ce jardin afin de pratiquer l'agriculture urbaine. Un ratio inférieur à la volonté initiale du programme de la ville de Montréal qui était de fournir des espaces à 1% de la population, soit 130 parcelles dans le cas de Pointe-Saint-Charles. Pendant ce temps, les terrains vagues sont pris d'assaut pour la construction de condos..bientôt l'espace ne sera plus disponible. Pourtant près de la moitié de la population de Pointe-Saint-Charles vit sous le seuil de faible revenu, un accès suffisant à des espaces de culture peut assurer une source non négligeable de légumes frais et accessible.

A tout seigneur, tout honneur mentionnons que l'arrondissement du Sud-ouest a fournit le sol pour les bacs (35 litres de terre par bac).